

AUTORISATION PARENTALE :

Je, soussigné(e)

Agissant en qualité de père / mère / représentant légal (rayer les mentions inutiles),

De (Nom et Prénom de l'enfant).

Autorise celui-ci à pratiquer l'Athlétisme au sein du CAM Vallée du Cher - Controis, en accord avec les règles fédérales, les statuts et le règlement intérieur du club.

Cochez la case qui convient :

- L'enfant sera accompagné sous ma responsabilité jusqu'àuprès de l'encadrant aux lieux d'entraînement, de rassemblement ou de compétition qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher - Controis. Il n'a pas l'autorisation de repartir seul en mon absence ou en l'absence de la personne désignée par mes soins pour le raccompagner :

Nom : Prénom : Tél :

Adresse :

- L'enfant se rendra seul, aux lieux d'entraînement, de rassemblement ou de compétitions qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher - Controis. Il a l'autorisation de repartir seul en mon absence.

Je m'engage à respecter les horaires qui me seront communiqués par le CAM Vallée du Cher - Controis

Lire attentivement les points suivants. En cas de refus, rayer le point correspondant

- Autorise son transport dans les véhicules personnels des dirigeants/entraîneurs/officiels et accompagnateurs lors des déplacements.
- Autorise le (ou les) responsable(s) à faire pratiquer tous les soins médicaux jugés nécessaires, en particulier lors d'un déplacement.
- Autorise le dirigeant responsable à procéder, le cas échéant, à sa sortie de l'hôpital (ex : en cas d'hospitalisation de courte durée intervenue dans le cadre d'une sortie sportive).
- Autorise l'utilisation des mails et numéros de téléphone notés sur le formulaire d'adhésion.

Prélèvement sanguin (lutte contre le dopage) : lire attentivement et compléter

Conformément à l'article R.232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné(e), en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin.

L'absence de cette autorisation parentale équivaut à un refus de se soumettre aux procédures de contrôle antidopage.

Fait à Le :

Signature(s) Père

Mère

Représentant légal